

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1978)

Heft: 479

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

déral dans son Message y relatif du 24 mars 1976, "représente une contribution de valeur à la coopération internationale. L'accord lui-même exprime la volonté des pays en voie de développement et des pays industrialisés d'aborder ensemble les problèmes que soulèvent les produits de base et de négocier des solutions acceptables pour tous (...) En participant au présent accord, nous confirmions notre attitude et prouvons notre solidarité envers la communauté internationale".

Soyons juste : le même Message fait état du caractère partiel de l'accord, dont les dispositions devraient être complétées par d'autres négociations (dialogue Nord-Sud, conférence CNUCED).

Un commerce brutal

Le dossier s'arrête là, et ne cite pas l'attitude générale de la Suisse dans de telles négociations, où notre pays ne s'est pas distingué par une ouverture trop généreuse aux revendications économiques des pays du tiers-monde. Mais les élèves, qui auront appris les origines de l'Accord de 1976 et en auront lu de larges extraits, auront pu tirer la leçon donnée par ce cas : le commerce des matières premières et des produits de base reste bel et bien un commerce, et particulièrement brutal ; ni les avertissements relatifs à la limitation des ressources, ni les discussions sur le nouvel ordre économique mondial, ni même les hommes qui meurent de faim sur cette planète, rien de tout cela n'a pu empêcher qu'autour d'une corbeille, dans le flamboyant World Trade Center de New York, continue de se jouer le prix des matières premières, et aussi le sort des pays du tiers-monde qui dépendent d'elles.

1) Daniel Reymond : *Pause-Café*, Berne, 2 vol., déc. 1977.
Édité par Service Ecole Tiers-Monde, Montbijoustr. 3, 3011 Berne (031/26 12 32).

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Politique culturelle : misère et mesquinerie

Dr. Med. Walter Vogt (1927) est psychiatre. Il est aussi président du "Groupe d'Olten" dissidence de la Société suisse des Ecrivains.

J'aime bien Walter Vogt, quoiqu'il m'effraie toujours un peu. En effet, il m'arrive de lire ses romans (excellents - par exemple *Le Congrès de Wiesbaden*, traduit en français par Pavillon), où il est question de gens qui meurent mystérieusement. L'un d'eux se rend chez son psychiatre (pure coïncidence). Le cabinet du psychiatre est décrit, les tableaux qui sont aux murs, le mobilier, etc. Après la séance (de psychanalyse), on lui sert un verre de whisky — et il meurt. Puis survient le policier, pour enquêter sur cette mort. Lui ne boit pas de whisky. Aussi lui sert-on une tasse de café — et il meurt également... (cf. DP 475).

Et donc, je me rends à Muri, près de Berne, en compagnie de Madeleine Santschi, la romancière et la traductrice de Pizzuto. Nous sonnons, la porte s'ouvre ; nous sommes reçus à bras ouverts et on nous fait entrer dans le cabinet que je connais bien : je reconnaissais les tableaux qui sont aux murs, le mobilier, etc. Puis on nous sert du café, le cas échéant un verre de whisky. Walter Vogt parle, pendant que je réfléchis que le poison ne faisant effet qu'avec retardement, je sera vraisemblablement sur le chemin du retour, aux environs de Morat... Jusqu'à présent, toutefois, il ne s'est rien passé!

Cessons de plaisanter, car voici qui est plus grave :

L'année passée, Walter Vogt a été invité par le Département de l'intérieur à faire partie du Conseil de la Fondation *Pro Helvetia* (qui est supposée soutenir les arts et les lettres dans notre pays et les promouvoir à l'étranger). Cette année, il a donné sa démission.

... Parce qu'il n'y a rien à faire. Parce que le plus souvent, les crédits manquent pour soutenir les projets, même les plus valables. Parce

qu'en somme, il avait l'impression d'être là "pour la forme" et qu'il n'avait aucun poids véritable, encore moins le plus petit pouvoir de décision.

Walter Vogt est un Confédéré sérieux. Un Bernois (né à Zurich) sérieux — rien à voir avec ces sacrés Welsches, dont on sait bien qu'ils sont continuellement à protester pour tout et pour rien.

Aujourd'hui, je lis sous sa signature dans le *Badener Tagblatt* (du 15 novembre) un véritable cri d'alarme :

Membre du Conseil de Pro Helvetia, il a eu un aperçu de l'incroyable mesquinerie de la Confédération en matière de politique culturelle — de la Confédération, c'est-à-dire de l'un des pays les plus riches du monde. Subside à Pro Helvetia : 5,5 millions (cinq millions et demi...) sur un budget qui va chercher dans les dix milliards. C'est-à-dire un demi pour mille !

Je traduis ici son paragraphe de conclusion à propos de la présence culturelle de la Suisse à l'étranger :

"Elle est inadaptée, misérable et fait rougir de honte, par exemple si on la compare avec celle de l'Autriche, incomparablement supérieure. Tous ceux qui ont été appelés à s'en occuper le savent.

"Or, au jour d'aujourd'hui, il est probable que la nécessité d'une présence culturelle à l'échelle mondiale ne se fait sentir dans aucun autre pays de manière plus pressante qu'en Suisse — comme seul moyen de contrebalancer quelque peu notre image de marque désastreuse, faite de plus en plus exclusivement de comptes à numéros, de "gnomes de Zurich", de scandales bancaires et de scandales dans l'industrie chimique ou alimentaire.

"Et cela non pas seulement dans les pays en voie de développement, mais aussi dans les pays voisins et jusqu'aux USA. Car en vérité, nos merveilleux sportifs de pointe ne parviennent plus à eux tout seuls à faire contre-poids."

Naturellement, on peut aussi préférer avoir une police de sécurité, des "compagnies de protection" — on appelle ça *Schutz Staffeln* en allemand... J.C.